

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Lille, le 14/10/2024

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE LILLE**

5 rue Geoffroy Saint-Hilaire  
CS 62039

59014 LILLE CEDEX  
Téléphone : 03 59 54 23 42  
Télécopie : 03 59 54 24 45

Greffe ouvert du lundi au vendredi de  
8h30 à 12h00 - 13h30 à 16h30

E24000102 / 59

Monsieur le Président  
de la C.U. de Dunkerque  
Dunkerque Grand Littoral  
Pertuis de la Marine  
BP 85530  
59386 DUNKERQUE CEDEX 1

Dossier n° : E24000102 / 59  
(à rappeler dans toutes correspondances)

**COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION**

Objet(s) : Projet d'extension du cimetière communal.  
Maître d'ouvrage : Communauté urbaine de Dunkerque.  
Territoire(s) concerné(s) : Commune d'Armbouts-Cappel.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle est désigné Monsieur Dominique BOGAERT, responsable de projets informatiques à la retraite, demeurant 9 rue des nénuphars, SAINT-OMER (62500) (tel : 03 21 39 75 05 ; portable : 06 13 24 24 54) en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Patrick CHLEBOWSKI (tel : 03.61.45.45.13 ; portable : 06.20.37.35.09) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

**Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.**

**Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.**

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,  
ou par délégation,



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

11/10/2024

N° E24000102 /59

Le président du tribunal administratif

**Décision désignation commissaire du 11/10/2024**

**CODE : 7**

Vu, enregistrée le 02/10/2024, la lettre par laquelle le Président de la communauté urbaine de Dunkerque demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour :

Objet(s) : Projet d'extension du cimetière communal.

Maître d'ouvrage : Communauté urbaine de Dunkerque.

Territoire(s) concerné(s) : Commune d'Armbouts-Cappel.

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2223-1 ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2024 ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Monsieur Dominique BOGAERT, figurant sur la liste d'aptitude du département du Pas-de-Calais, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Monsieur Patrick CHLEBOWSKI, figurant sur la liste d'aptitude du département du Nord, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 3** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 4** : La présente décision sera notifiée au Président de la communauté urbaine de Dunkerque, à Monsieur Dominique BOGAERT et à Monsieur Patrick CHLEBOWSKI.

Fait à Lille, le 11/10/2024

Le Président,

Eric KOLBERT

